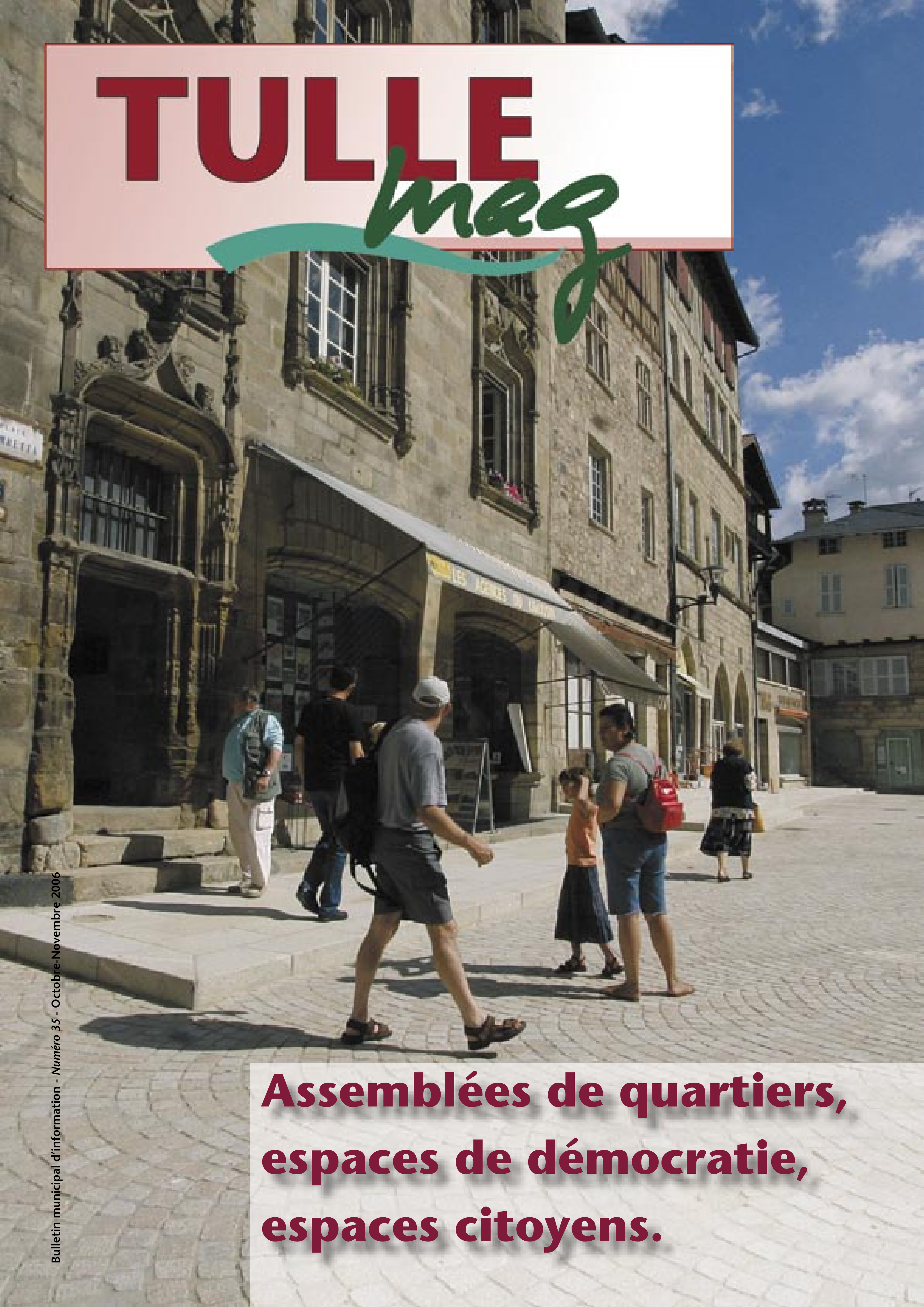

TULLE
mag
LES AGENCES DU LIMOUSIN
Assemblées de quartiers,
espaces de démocratie,
espaces citoyens.
Bulletin municipal d'information - Numéro 35 - Octobre-Novembre 2006



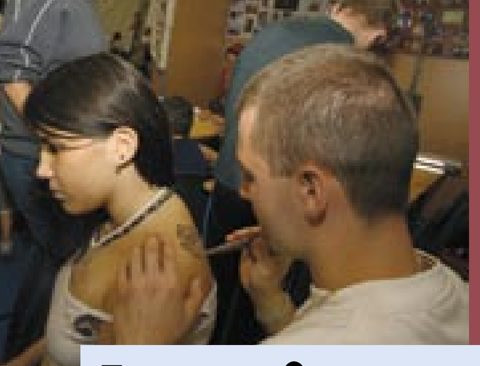


D'année en année la fête des associations, d'abord fête du sport, puis fête du sport et de la jeunesse, se bonifie, s'installe, prend de l'assurance et compte de plus en plus dans le calendrier des festivités annuelles de la ville.

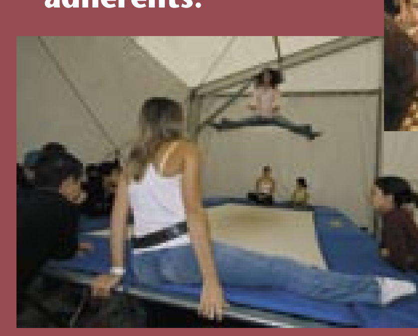
Le cru 2006 a permis de rassembler près d'une centaine d'associations.

Le but avoué de la rencontre est la convivialité, la connaissance des activités de chacun, le calendrier de l'année de l'ensemble des associations et la rencontre avec de futurs adhérents.









Les jeunes de Tulle
premiers de la 14e Régate des Villes

Sonia, Jérémy, Florent, François, Natacha, Tanguy, Nadège, Laurie et Gervais sont les héros de la super régate des Glénans. Ils ont hissé si haut les couleurs de Tulle qu'ils sont arrivés premier de la 14e régate des villes.

Après appel à projet de l'école de voile des Glénans, un partenariat composé de l'association « Accompagnement scolaire », du service Prévention du Conseil Général et du service Jeunesse de la ville a permis de mettre sur pied le jeune équipage Tulliste. Les candidatures retenues l'ont été essentiellement sur la motivation des jeunes candidats. L'objectif essentiel des services de la ville était de permettre une vraie mixité sociale sur un projet qui allait se dérouler sur pratiquement une année.



Deux groupes se sont constitués : un groupe équipage et un groupe communication.

Après une rencontre à Pâques, deux en juillet et août, c'est la régate finale du 23 septembre dernier qui a permis que Tulle prenne plus d'une voile d'avance devant Rennes, Clermont, Corbeil, Belfort… Les jeunes de la cité ont aussi été jugés sur leur fair-play et leur esprit d'équipe.

Les héros sont ravis, surpris : « on n'y croyait pas. C'est pas si mal comme résultat pour une équipe qui espérait l'avant dernière place… »

Bon vent



Sommaire

Les chantiers de la place de la cathédrale et du Trech arrivent aujourd'hui dans la dernière phase. Il était temps.

Mais chacun peut aussi constater la qualité des aménagements réalisés ainsi que la virtuosité des poseurs de pavés.

Il faut restituer le passé et dessiner l'avenir. Rénover le centre historique d'une cité est toujours une opération délicate et certains peuvent à juste titre se plaindre des difficultés de circulation ou de stationnement et de l'impact des travaux sur l'activité commerciale.

Néanmoins, nous avons veillé, en concertation avec les commerçants du Trech, à régler au mieux ces questions et à trouver les compensations nécessaires.

Il faudra aussi imaginer des animations pour attirer les tullistes vers ces espaces qui sont d'abord des lieux de vie et de commerce.

Le Trech a des atouts formidables : mélange de traditions, de qualité de vie et d'attractivité.

L'aménagement en cours, demandé depuis longtemps tant par les riverains que par les commerçants contribuera à cette revitalisation.

Le Trech, c'est le cœur de la Ville, la trace vivante de son passé et l'image que beaucoup gardent en passant dans notre cité. Embellir le centre ancien c'est valoriser fortement la Ville.

Voilà pourquoi il faut être fier de cette opération. Elle révèle la beauté de notre patrimoine et assure un nouveau développement à la Ville.

François Hollande
Député-Maire de Tulle

Place de la cathédrale et avenue du général de Gaulle

... Parole de commerçants



Au cœur d'un chantier de réhabilitation et de mise en valeur sans précédent, le quartier du Trech en vit aussi certains désagréments inévitables. La dynamique commerçante très présente sur ce cœur de ville a dû faire face à des moments particulièrement délicats. Si le chantier doit suivre son cours dans les meilleures conditions pour se terminer à la mi-novembre comme engagement en a été pris, à chaque instant les élus de la ville ont également voulu favoriser la mise en place de solutions ponctuelles pour aider les commerçants dans cette période

Sur le chantier du Trech
et de l'avenue Charles de Gaulle

Isabelle Peyrical
boutique Anaïs



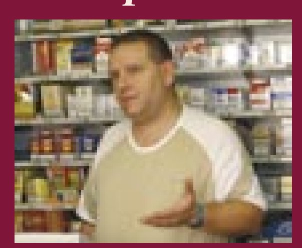
La boutique Anais est une des premières de l'avenue en partant côté rivière. Isabelle Peyrical a été de toutes les réunions de concertations engagées par la ville que ce soit avant et pendant le projet. «Nous avons discuté certains points et nous avons été entendu, notamment pour ce qui concernait le maintien de la circulation de la place Gambetta à la place Berteaud qui est indispensable
Cette réalisation va être magnifique. Elle est déjà magnifique. Mais il faut convenir que certaines phases de travaux ont été lourdes pour les commerçants. Des secteurs ont été visiblement plus touchés plus que d'autres. Certains de mes collègues ont vraiment peiné. Si l'embellie est indéniable, et le quartier en avait vraiment besoin, je pense que toutes les incidences des travaux n'ont peut être pas été appréhendées dans toute leur complexité.
Aujourd'hui le nouveau sens de circulation que nous avons demandé a changé beaucoup de choses. La vie est revenue. Il y a des places de parkings provisoires pour la clientèle. Et puis, il faut penser également au parking Saint-Pierre, plus haut qui a toute son utilité.

Dominique Chambeaudie
Libraire



Sur le fond, je suis évidemment pour ce projet. J'ai pendant longtemps été dans l'association de commerçants et nous avons assez demandé que des choses se fassent sur notre quartier. L'assainissement par exemple était impératif. Ce projet va certainement être globalement très beau et je pense nous apportera beaucoup. Par contre je suis plus réticent quant au déroulé et la gestion du chantier lui-même. Des déviations ont été mises en places à des moments peu opportuns. L'arrêt de la circulation sur le quai pendant les marchés a été préjudiciable. Je pense vraiment que les commerçants non-sédentaires auraient pu être mis sur la promenade et la circulation aurait été ainsi maintenue, permettant que notre quartier continue à vivre. « La fermeture pour mise en peinture du parking du pas roulant n'était pas opportune non plus dans une telle période ». Nota de Tulle mag : ce dernier propos est également relayé par Claude Bouillac, photographe, rencontré au hasard de notre enquête.

Thierry Bardagot
Tabac presse



J'ai été touché par l'impact des travaux dès le début et je le suis encore. Mais c'est mon métier qui veut cela je le savais d'emblée. Les achats tabacs-presse se font sur des « arrêts minutes » et forcément… Pour moi les choses se sont détériorées avec le récent changement de sens de circulation. J'ai voté contre et je crois avoir eu raison.

Depuis le début des travaux j'ai perdu près de 32% de mon chiffre d'affaires. Ce n'est pas rien ! La ville m'a indemnisé sur la période où mon commerce était complètement inaccessible. Les élus, François Hollande en tête, Gilles Ravinet, directeur des services ont été à mon écoute à toutes les phases des discussions. C'est essentiel.

Maintenant, je pense vraiment que si cette réalisation est intéressante pour le quartier dans son ensemble et pour les commerçants aussi, il va falloir mettre tous les atouts de notre côté pour faire revenir la clientèle. Pour moi cela passe obligatoirement par le retour du marché sur le centre ancien. Je pense que la bonne solution serait de partager les marchés sur les deux secteurs : le samedi sur la place de la cathédrale et le mercredi sur les quais. Tout le monde y trouverait son compte et tous les secteurs garderaient ou retrouveraient de la vie. Il faudra mettre en place des animations, mais pas seulement le soir, sur toute la journée.

Le monde appelle le monde vous le savez bien !

Christine Deffontaine
Optique Deffontaine

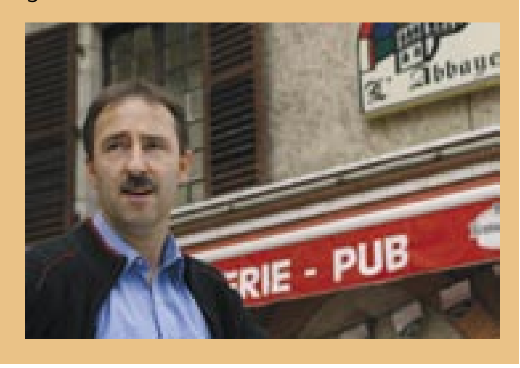


Je suis très, mais très positive sur ce projet ! C'est vrai qu'il y a les aléas de ces travaux qui sont importants. C'est vrai que la boulangère vendait son pain sur le bord de la route hier. C'est vrai que mon magasin était à peine accessible pendant quelques temps, mais je me dis qu'il faut en passer par là. Depuis plus de 80 ans il n 'y a pas eu de travaux d'assainissement sur le secteur, il était grand temps. Et puis, je dois dire que les personnes qui travaillent sur le chantier sont d'une courtoisie remarquable ; ils m'ont avertie des différentes phases de travaux qui allaient gêner l'accès de mon magasin. Quel savoir-faire aussi notamment pour les poseurs de pierres Italiens qui ont fait un travail remarquable. C'était un plaisir de les voir faire.

Cet aménagement qui va bientôt se terminer me donne déjà des idées. Pour les prochaines Nuits de Nacre, j'ai décidé d'ouvrir mon magasin le soir pour accueillir un groupe musical.

Gilles Cluzeau
Brasserie l'abbaye

J'ai été touché comme tout le monde par l'impact du chantier. Mais il faut arrêter de se plaindre tout le temps. Cette réalisation est vraiment magnifique. Les ouvriers poseurs de pierres ont fait un travail remarquable. Maintenant, je dirais que le plus dur reste à faire, c'est à dire animer le lieu, le faire vire. Il faut le faire dès le début. Nous devrons le faire avec notre dynamisme commercial mais il faut que la ville soit partie prenante également.



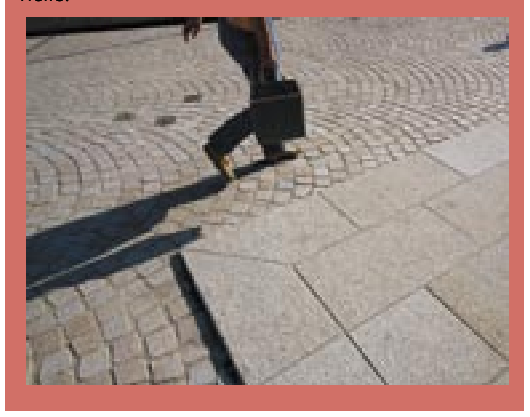
Une écoute permanente
de la ville

Plusieurs réunions se sont déroulées en mairie à la demande des commerçants et également sur les sollicitations de la ville.

Une première rencontre a permis d'entendre les avis des commerçants notamment sur le sens de circulation unique mis en place. Une majorité de commerçants, présents lors de la première réunion, a souhaité que le sens de circulation unique se fasse de la Préfecture vers la rivière. Des micro-parkings ponctuels sont et seront créés au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Ils doivent permettre l'arrêt des clients sur les différents secteurs. Le temps de stationnement en est limité à 30 minutes pour permettre une meilleure rotation de la clientèle.

D'autre part, la ville a souhaité également que banquiers, services fiscaux, URSSAF et commerçants se retrouvent autour d'une table afin de voir qu'elles étaient les solutions qui pouvaient être proposées pour aider les entreprises qui avaient pu être mises en difficulté par le chantier.

Plusieurs solutions sont avancées qui devront être vues, dossier par dossier, par la ville, les banquierset les différents adminsitrations qui pourront aboûtir à des avances remboursables, à plus de souplesse notamment en ce qui concerne la Taxe professionnelle.



Invitation pour les 6e Assemblées de quartiers

Un espace de rencontres, d'expression, de démocratie participative

à ne pas manquer



Les prochaines Assemblées de quartiers se dérouleront à partir du 20 octobre. Comme chaque année, ces réunions constitueront une occasion d'échanges d'informations, de dialogues et de débats entre les Tullistes et les élus municipaux, sur tous sujets d'intérêt collectif. Le lancement par la commune d'une démarche Agenda 21 et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sont, en particulier, des chantiers d'actualité où la concertation doit prendre une large place. Vos questions, vos propositions, peuvent contribuer à l'évolution de votre ville et de votre quartier… participez !

6e Assemblées de quartiers *secteur par secteur*

20 octobre – 20h30
Cantine de l'Ecole de la Croix de Bar
Quartiers : Croix de Bar / Estorges / Lachèze / Le Pourchet / Lespinat / Puy Bayou / Lafon / Garenne du Chat / Les Vignottes / Lavialle / Grand Mirat…

20 octobre – 20h30
Cantine de l'Ecole Clément Chausson
Quartiers : Fages / Alverge / Le Rioubeix / Maillard / Treize Vents / Le Tied / Materre / La Lunade / Sartelon / Les Malades / rue Anne Vialle / Bd du Marquisat…

27 octobre – 20h30
Salle Marie Laurent
Quartiers : Gare / Av. V. Hugo / Quai de Rigny / Condamines / Pièce Basse / Rue Doct. Dufayet / Rue L. Sampeix / Rue Audubert / Pont de la Pierre / Poumaille…

27 octobre – 20h30
Salle Latreille 1er étage
Quartiers : Centre ancien / Le Trech / Quai Baluze / Quai République / Quai Perrier / rue Jean Jaurès / rue de la Barrière / Bd Clémenceau / Av. de Bournazel / Pra Limouzi / Pièce Verdier / Av. Poincaré / Place Machat / La Barrussie…

10 novembre – 20h30
Maison de quartier du Hameau de Virevialle
Quartiers : Virevialle / Cueille / Bellevue / Maure / Saquet / Le Mamelon / Mulatet / Langlade / rue du 4 septembre…

10 novembre – 20h30
Cantine de l'école de l'Auzelou
Quartiers : Auzelou / Bourbacoup / La Botte / Champeau / Saint Adrian / Lavergne / Quai Continsouza / Major…

1er décembre – 20h30
Ecole Joliot Curie
Quartiers : Souilhac / Cité Cazeaud / La Fageardie / L'Estabournie / Gamot / Le Monteil / Les Roches / Cerice / La Borie Sèche / Le Coupard…

1er décembre – 20h30
Cantine de l'école Turgot
Quartiers : Rodarel / Praderie / Gibrande / rue P. et M. Curie / Le Balcon / Fontaines / Solane / Peyrafort / L'Arpaillant / Lagaud / Le Tranchat / Le Masmazel…

**Chacun est invité à participer à une ou plusieurs réunions de son choix.
Si des questions d'ordre général touchant à l'ensemble de la commune sont mis en débat à chaque réunion, les « Assemblées de quartiers » ont aussi pour vocation d'aborder des questions plus spécifiques concernant des quartiers de la ville ; en conséquence, choisissez de préférence la ou les réunions dont le secteur vous concerne le plus.
Renseignements : Service médiation urbaine - 05 55 21 75 33**

Fusion GDF/Suez

Les élus de la ville proposent aux Tullistes de s'exprimer.

Lors de la séance du conseil municipal du 29 juin, les élus ont voté, par 25 voix pour et 7 voix contre la motion relative au marché de l'énergie et à la privatisation du secteur dans les termes suivants : « Le conseil municipal réaffirme son attachement au maintien des principes de service public de l'électricité et du gaz et notamment à l'existence d'un service public de proximité capable de répondre au mieux aux demandes des usagers et refuse les orientation sur la fusion GDF/Suez qui livre au privé un secteur vital pour l'économie ».

Le projet de Loi sera soumis aux Députés le 27 octobre prochain.

Les élus de la ville vous proposent d'exprimer votre conviction via un des deux bulletins à votre disposition et qui se trouvent en bas de cette page. Un bulletin par personne est accepté. Toutes personne majeure peut s'exprimer. Des bulletins supplémentaires sont disponibles auprès des services d'accueil de la mairie (rue Félix Vidalin) et au Centre Culturel et Sportif (avenue Alsace-Lorraine).

Une urne est placée sur chacun de ses deux sites municipaux. Vous pouvez d'autre part vous exprimer en envoyant votre bulletin par correspondance à : Mairie de Tulle – 10 rue Félix Vidalin – BP 215 – 19012 Tulle cedex

Exprimez-vous avant le 27 octobre prochain.

Le choix des différentes formations qui composent le conseil municipal de Tulle

Parti socialiste

Le projet de fusion GDF/Suez répond à une logique purement idéologique et non à une nécessité. Cette fusion constitue une menace pour les usagers qui subiront de plein fouet des hausses tarifaires non régulées. Elle est un danger pour la fiabilité du réseau et dans ce domaine privatisation rime généralement avec défauts d'entretien, pannes et rupture d'alimentation.

Elle constitue un affaiblissement du service public avec toutes ses conséquences en matière d'emploi, de vision à long terme ou d'environnement, car la recherche de la rentabilité n'est pas compatible avec les nécessités de gérer au mieux les stocks existants et d'essayer de les économiser pour l'avenir ou de diminuer la consommation pour réduire l'effet de serre.

Pour toutes ces raisons nous appelons les usagers à s'exprimer contre ce projet au cours de cette consultation.

Parti communiste

Une fusion GDF/Suez c'est à la fois une privatisation d'un service public et une mise en concurrence avec EDF e ses conséquences prévisibles : suppressions d'emplois, tarifs en hausse et argent public dilapidé pour satisfaire des actionnaires privés.

L'avenir, c'est le maintien et le renforcement du service public pour répondre au développement économique et au progrès social.

Pour cela, et dans ce secteur de l'énergie où maîtrise nationale et sécurité sont si importantes, nous proposons en réponse, pour aujourd'hui et pour demain, un pôle public de l'énergie EDF-GDF.

Ceci est l'affaire de tous les citoyens. Ne baissons pas la garde. Exprimez-vous massivement dans cette consultation populaire.

Les Verts

Les Verts sont opposés au projet gouvernemental de privatisation de Gaz de France.

Dans le secteur de l'énergie, les méfaits de la privatisation sont bien connus, hausse des coûts, recherche d'intérêts à court terme, manque d'investissement à long terme, inégalité des citoyens dans l'accès à l'énergie et absence de politique sur les investissements dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

A l'heure où l'épuisement des ressources naturelles est une réalité scientifique admise par tous, il est indispensable que les gouvernements gardent la maîtrise de leurs politiques énergétiques.

Les Verts rappellent leur attachement au maintien de GdF dans le service public et leur préférence pour une gestion décentralisée de l'énergie.

Ils souhaitent que soit mis en place un vrai débat, démocratique et impartial, sur ce sujet.

L'Energie, comme l'Eau, comme l'Air est un bien commun de l'Humanité et ne doit pas être livré aux lois du profit et de la rentabilité mais au contraire être sous le contrôle de la puissance publique et des citoyens.

Formation municipale UMP

L'UMP apporte tout son soutien au projet de loi portant adaptation du secteur de l'énergie.

C'est l'opportunité de créer un véritable pôle gazier français de dimension européenne qui pourra ainsi réaliser les alliances nécessaires à son développement.

Ce projet donnera les moyens à ce secteur énergétique d'affronter l'ouverture complète du marché du gaz et de l'électricité au 1er juillet 2007. D'autre part le maintien des tarifs réglementés et la mise en place d'une tarification sociale du gaz garantissent le service au public et la maîtrise des augmentations du coût de l'énergie.

Formation Tulle Avenir

La majorité municipale nous demande notre avis sur la fusion E.D.F – G.D.F.

Rappelons simplement.

- Que la libéralisation du marché de l'énergie a été décidé par la commission européenne sous le gouvernement Jospin.
- Que la fusion G.D.F Suez est en cours d'examen au parlement. Elle sera soumise à l'agrément de la commission à Bruxelles. Celle-ci pourra subordonner son accord à la cession d'actifs.
- Parler d'une fusion E.D.F – G.D.F à ce jour c'est s'engager dans le débat des programmes présidentiels.
- Et la campagne présidentielle n'est pas encore ouverte à ce jour me semble t-il ?

Mais enfin, après avoir été privatisé, G.D.F serait à nouveau nationalisé ?

Faire et défaire, c'est toujours travailler disait ma grand-mère ! Bruxelles donnerait-il son accord ?

Vu l'état des finances de la France, il conviendrait de créer un nouvel impôt citoyen. Vaste programme !

Restons dans le cadre qui incombe au conseil municipal, il existe d'autre lieux pour de tels débats !

Consultation des Usagers Tullistes



Je suis contre la privatisation de Gaz de France prévue dans le projet de loi préparant la fusion Suez-Gaz de France.



Je suis pour la privatisation de Gaz de France dans le projet de loi préparant la fusion Suez-Gaz de France

La rue de la fontaine Saint Martin
préfigure l'aménagement du quartier de l'Alverge



600 000 euros ont été mis au budget pour l'aménagement du quartier de l'Alverge dont le secteur est également porté par le dispotif de la Loi Malraux pour ce qui concerne la réhabilitation de son habitat. C'est la rue de la Fontaine St Martin qui va donner le départ à cet aménagement. L'ensemble des travaux sur cette rue est porté par les services municipaux. L'aménagement concerne la circulation, la sécurisation des piétons, l'amélioration des réseaux, la création d'espaces poubelles, le marquage du petit parking, la création de petits espaces végétaux et le revêtement total de la rue, pour un montant de 300 000 euros.
Sur l'Alverge même, apréss démolition d'un immeuble vétuste, c'est l'aménagement de la place du Canton qui va dresser les premières perspectives de réhabilitation du quartier.

Des perspectives
pour le Bois des Malades



Situé au cœur du quartier de la Pièce Basse, le bois des malades était l'objet de bien des convoitises. Afin de permettre la création d'un vrai lieu de quartier, dont il reste à définir les aménagements, la ville vient d'en faire l'acquisition.
Une première visite a été faite par le maire, avec les services de la ville et les habitants. Des réunions de concertation qui permettront de définir les priorités du quartier pour ce site seront planifiées très prochainement.

En bref

Signature de la convention USP et Chambon



La ville, la Caisse des Ecoles, le Comité Départemental USEP et l'USEP Tulle viennent de signer une convention afin de mutualiserleurs interventions et pour faciliter les démarches administratives des familles et l'accès aux enfants à des activités sportives variées.
Cette organisation au sein du centre de loisirs du Chambon concerne les enfants de 7 à 12 ans. Il s'agit de leur permettre de découvrir de nombreuses activités sportives (organisées par cycle). Les enfants peuvent également participer à des rencontres départementales de sports collectifs et au cross départemental de l'USEP.
Les enfants du Chambon ont accès aux activités USEP sans surcoût pour les familles tandis que les jeunes de l'USEP ont accès au centre de loisirs sans autre démarche administrative.
Les activités proposées dans ce cadre sont le rugby, l'escalade, le basket, le hand, le vélo, le foot en salle, les sports de raquette, la lutte…

Nouvel essor de l'hôpital de Tulle

Des investissements *programmés importants*

Jeudi 28 septembre, Gérard Tura, directeur de l'hôpital, entouré de ses principaux collaborateurs, a présenté au conseil municipal un état des lieux du centre hospitalier Tulliste, son processus de réorganisation déjà engagé, ainsi que les la réalisations de projets importants à court et moyen terme.

Rappelons que l'hôpital de Tulle c'est avant tout l'investissement quotidien de femmes et d'hommes : 90 médecins et 850 agents y travaillent dont 75% dans le domaine soignant ou éducatif, 11% dans l'administratif et 14% sur le secteur technique. 84% d'entre eux sont des femmes.

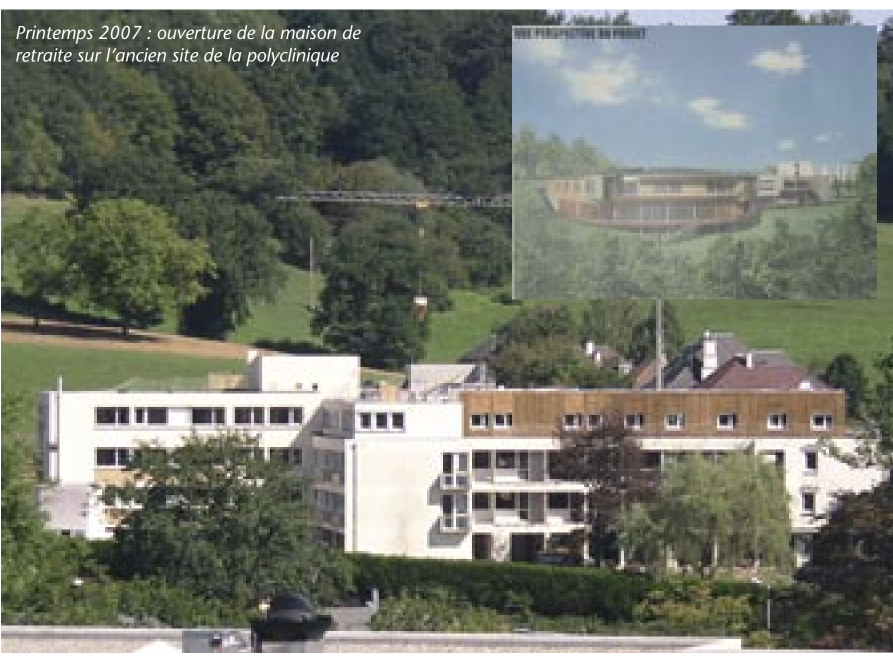
La masse salariale mensuelle est de 27 123 200 euros.

L'hôpital, par son essor et la conduite de projets ambitieux, conforte sa position, améliore la prise en charge dans le cadre d'une offre de soins cohérente, dynamique et efficace sur le bassin de Tulle.

Sur la place Maschat, l'hôpital est constitué d'un pôle important de médecine chirurgie obstétrique, d'une filière gériatrique, d'un secteur médico-technique, de l'Institut de formation en soins infirmiers, de la crèche et de la maison de retraite.

L'hôpital hors les murs, c'est un centre médio-psychologique et 2 hôpitaux de jours psychiatriques, une Hospitalisation à Domicile, et un service de soins à domicile. L'hôpital intervient également à la maison d'arrêt de Tulle et au centre de détention d'Uzerche.

Aujourd'hui, dans un souci d'efficacité et pour une meilleure prise en charge des patients, l'hôpital a entrepris une restructuration importante. Il s'agit de réorganiser des services permettant de mieux répondre aux hospitalisations prévues en semaine d'une part, et aux hospitalisations d'urgence à tout moment d'autre part.



Printemps 2007 : ouverture de la maison de retraite sur l'ancien site de la polyclinique

La volonté des différentes équipes est également de porter une attention très particulière à l'hygiène notamment par la création prochaine d'une équipe dédiée exclusivement à ces taches. Une équipe de brancar-diers et de courses va également être constituée.

Depuis trois mois, un travail est également engagé afin d'améliorer la qualité des repas.

Par ailleurs une amplification des collaborations avec d'autres établissemnts, le CHU de Limoges notamment, est recherchée.

Des investissements importants

Des investissements en cours et programmés sont budgétisés modifiant et améliorant de manière significative les services proposés à l'hôpital. Ce sont la mise en sécurité incendie (mise aux normes du bâtiment) pour un montant de 5,7 millions d'euros effectuée étage par étage depuis 2002, et ce jusqu'en 2009.

Sur le site du Chandou, un centre de médecine physique (6,8 millions d'euros) va voir le jour, les travaux débuteront dès le mois de novembre pour s'achever en 2008. Il s'agit d'un centre de rééducation physique qui permettra d'étendre la capacité d'accueil de plus de 18 lits et de proposer des prestations de très grande qualité.

Sur le site de long séjour du Chandou, dont l'extension vient d'être inaugurée, la réhabilitation totale (7,2 millions d'euros) permettra, d'étendre la capacité d'accueil (+ 15 lits), et d'humaniser les locaux, de les rendre plus accueillants et plus fonctionnels à la prise en charge des personnes agées très dépendantes

La maison de retraite qui sera livrée au printemps 2007 sur l'ancien site de la clinique saint Damien, a nécessité un investissement de 6,7 millions d'euros.

Dans la foulée, un nouveau bâtiment sera créé à la place de l'actuelle maison de retraite créant ainsi un nouveau pôle « urgence thorax » à l'horizon 2010. Ce nouveau bâtiment accueillera le service des urgences, la cardiologie, la pneumologie et les soins intensifs.

Des places de parkings seront également créées à cet endroit.

Quelques chiffres

Sur 2005, plus de 18 000 personnes ont été enregistrées au service d'accueil des urgences. On compte plus de 11 000 hospitalisations chaque année et un pôle de consultations très important de 100 000 consultations par an, soit une moyenne de 400 par jour.

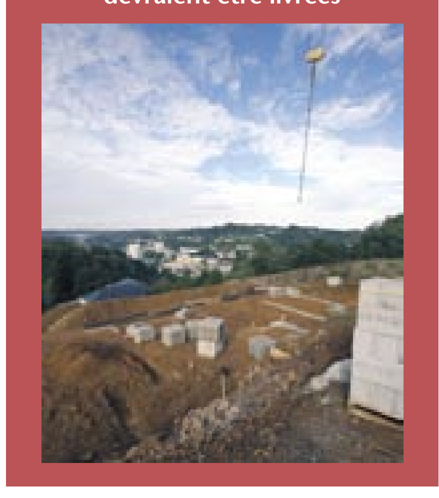
L'actualité de l'office municipal *de HLM*

Retour sur le salon *de l'habitat*

Beau succès pour la 2e édition de la nouvelle formule du salon de l'habitat et la 10e édition de son histoire.
Un premier bilan a permis de constater une fréquentation de près de 10 000 personnes sur les 3 jours, ce qui est encourageant. Un engouement se précise d'année en année, pour le domaine de la gestion des énergies, de l'eau et pour les matériaux écologiques.
Cette année encore les entreprises présentes ont été très satisfaites ; les bons de commande se sont remplis ; les visiteurs venaient le plus souvent avec une idée précise et de nombreux retours positifs ont été enregistrés par les organisateurs… qui planchent dès maintenant sur l'édition 2007.

Premiers coups de pelle pour les maisons des Fages

Pour la première fois depuis 25 ans, l'Office Municipal entreprend la création de nouveaux logements. Sur le site des Fages, un chantier de maisons vient de démarrer qui devraient être livrées



Actualité de la longue rue de la Barrière
Réhabilitation d'un immeuble et…



Dans le secteur ancien de la ville, sur la rue de la Barrière, l'Office Public Municipal de HLM a réalisé la réhabilitation d'un immeuble vétuste qui entrait dans le cadre de l'opération de résorption de l'habitat insalubre et également de la loi Malraux.
Les travaux ont concerné la charpente, la couverture, le traitement des menuiseries extérieures, les peintures, la mise en place d'un portier audiophone et le traitement des façades.
169 172 euros ont été investis sur ces travaux, subventionnés pour partie par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, la ville dans le cadre des subventions façade.

… inauguration du square de Rentéria

Inauguration du vendredi 22 septembre 2006



Pour résorber un espace longtemps resté en friche, les élus ont décidé la réalisation d'un square qui offre une pause « nature » et conviviale dans la longue rue de la Barrière.
Le projet d'aménagement a su répondre à des exigences techniques et topographiques très contraignantes, ainsi qu'aux exigences de l'architecte des Bâtiments de France.
Un bravo au passage aux ouvriers de l'entreprise Faion qui ont travaillé pendant 6 mois en véritables « hommes de l'art ». Les murs de pierres qu'ils ont taillés délimitent désormais un espace jeux pour enfants et un espace repos, accessibles par un cheminement pavé.
L'éclairage, les plantations, la mise en place d'un garde-corps le long de la rue de la Barrière, la peinture ont été réalisés par les services municipaux.
Le coût de l'ouvrage (hors travaux régie) est de 90 000 euros subventionnés à hauteur de 36% par l'Etat.
Sur ce site minéral et végétal vient d'être installée la sculpture de Carlos Ciriza, artiste espagnol : « les espaces qui se rencontrent ».
Le square a été inauguré avec la délégation de Rentéria, ville jumelle de Tulle.
(Voir notre article page 23 : « jumelage »)

Aides de fin d'année
pour les Personnes âgées

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale invite les Personnes âgées de 65 ans et plus, domiciliées à Tulle à se faire inscrire :

- pour l'Aide chauffage et le colis de Noël (sous conditions de ressources) :
- Barèmes à ne pas dépasser par mois : personne seule : 750 euros - couple : 1 200 euros
- et pour le Repas offert par la Ville.

Les inscriptions auront lieu au C.C.A.S.
Maison de la Solidarité – 3e étage
25, quai Gabriel Péri (ancien Centre 19000)
de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h (le lundi)
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (du mardi au vendredi)
Du lundi 6 au vendredi 24 novembre 2006

Pendant les Nuits de Nacre, les résidents du foyer ont pu applaudir le Trio Isabelle Tourbier.

Justificatifs à fournir pour l'inscription : colis de Noël et bon de chauffage :
- Pièce d'identité (carte d'identité ou livret de famille)
- Justificatif de domiciliation sur Tulle (facture EDF ou quittance de loyer)
- Avis d'imposition 2005
- Déclarations annuelles des Caisses de Retraite transmises début 2006

Justificatifs à fournir pour l'inscription au repas seulement :
- Pièce d'identité (carte d'identité ou livret de famille)
- Justificatif de domiciliation sur Tulle (facture EDF ou quittance de loyer)

Le Repas aura lieu le samedi 13 janvier 2007,
à 12 h, salle de l'Auzelou.
Un service de car sera à disposition des personnes qui le souhaitent.

Pour plus de renseignements :
Centre Communal d'Action Sociale
Maison de la Solidarité
25 quai Gabriel Péri -3e étage- BP 215
05 55 21 73 18



Semaine bleue
des personnes âgées

Le comité d'entente de la « semaine bleue » du Pays de Tulle invite les retraités et personnes âgées à une après-midi de détente et de conviviliaté :

Mardi 17 octobre

Salle de l'Auzelou

De 14h à 17h

14 heures
Accueil et visite de l'exposition des œuvres des retraités

15 heures
Spectacle théâtrale de la Chélidoine : « au fil de l'eau »

16 heures
Chorale de Tulle accueil

16h30
Goûter et verre de l'amitié

17 heures
Mot de clôture

Agenda 21 de la ville



La Communauté de Communes du Pays de Tulle avec la ville engage une démarche d'agenda 21. L'idée essentielle est de faire progresser tout un territoire et de le faire progresser dans une démarche de développement durable. L'agenda 21 s'inscrit dans un certain nombre d'obligations européennes. Il est un outil de démocratie participative essentielle. Pour la ville une première présentation de la démarche se fera dans le cadre des Assemblées de quartiers (voir information page 6).

C'est le cabinet Marge qui a été choisi par la Communauté de Communes afin d'établir un premier diagnostic de territoire, en s'appuyant notamment sur les études réalisées dans des domaines très différents.
Le cabinet Marge a été créé en 1995. Dans un premier temps son activité principale est d'intervenir dans les pays des Nations Unis et de l'Union Européenne pour favoriser les aides au développement, la gestion des ressources naturelles et les énergies renouvelables.
C'est après une première sollicitation de la Région Midi-Pyrénées que Marge se spécialise dans l'aide et le soutien à la mise en place des Agendas 21.
Aujourd'hui cette entreprise qui compte seulement 4 salariés et intervient dans le monde entier a 6 agendas 21 à son actif.
Pour Philippe Matly, en charge de l'agenda intercommunal et de la ville, si les spécificités sont différentes d'une ville à une autre ou d'une échelle à une autre : ville, espaces intercommunaux... les problématiques mais aussi les atouts se retrouvent « La mise en place d'un agenda sera différente suivant que nous sommes en territoire rural ou plus urbain. Pour une ville le plus gros du travail sera de mettre en place la démarche en interne, au niveau des services. Cette démarche est essentielle. Il faut former, informer et motiver. Par contre l'exercice de démocratie participative est déjà bien ancré dans la culture urbaine. Tulle par exemple a mis en place des assemblées de quartiers qui en sont un vecteur important. Mais il faudrait aussi que les associations de quartier s'impliquent plus. La concertation et l'émergence d'idées en seront largement facilitées.
A contrario, un territoire plus intercommunal et donc plus rural va peut être éprouver plus de difficultés devant la démarche. C'est son échelle même qui veut cela et la diversité des élus. Certains élus peuvent éprouver une certaine réticence, comme si la concertation pouvait à un moment rendre illégitime leur statut d'élus. Vite, ils comprennent que c'est tout le contraire qui va se passer et que les préoccupations d'un élu sont forcément le reflet des préoccupations de ses administrés.
Par contre, à l'échelle intercommunal l'agenda 21 va trouver d'embler un appui fort au sein des services et ce pour deux raisons : la première il s'agit souvent d'équipe restreinte avec un personnel déjà très sensibilisé à la démarche. La seconde concerne les compétences intercommunales spécifiques qui induisent cet intérêt : aménagement du territoire, gestion des cours d'eau...»

Les étapes de l'agenda 21 intercommunal et de la ville de Tulle

Lancé en juillet 2006, l'agenda 21 comprend :
- une phase de préparation de 15 mois (jusqu'en octobre 2007)
- une mise en oeuvre sur trois ans, jusqu'à l'automne 2010.

La phase de préparation s'articule en 2 étapes principales :
- la réalisation d'un diagnostic : états des lieux du territoire et recueil de la vision des différents acteurs et habitants,
- la définition, toujours en concertation avec ces acteurs et habitants des principaux enjeux et orientations et d'un programme d'action à trois ans qui reflète et concrétise ces orientations.

Bien timide, le démarrage sur l'adresse citoyenne...

Vous avez des idées, des remarques, vous souhaitez vous investir dans la mise en oeuvre de l'agenda 21, contacter Michel Breuilh ou Philippe Bernis, délégués de la ville et de la Communauté de communes au groupe de travail restreint chargé du suivi du dossier au 05 55 21 73 93, ou François Bourdarias, service de la médiation urbaine au 05 55 21 73 70 ou écrivez à agenda21@ville-tulle.fr



Semaine Nationale de Réduction des Déchets

Jusqu'au 15 octobre

Ca déborde !

Dans le cadre de la semaine nationale de réduction des déchets, le Sirtom a répondu à l'appel à projets de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) sur le thème de « jeter mieux ».
Une plaquette a été réalisée. Elle est disponible auprès des communes membres du syndicat et au SIRTOM.
Une exposition itinérante sur la gestion des déchets a permis aller à la rencontre des élèves des classes primaires et des collèges du territoire. Elle est disponible et peut concerner un public plus élargi et être organisée dans d'autres lieux (*).

Petits rappels pour mieux se comporter et pour réduire nos déchets :
- des conteneurs verre et papiers sont disponibles sur tous les secteurs de la ville,
- les déchets autres que les ordures ménagères doivent être apportés à la déchetterie de la zone de Mulatet qui est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



Un service d'enlèvement d'encombrants à domicile est à votre disposition en téléphonant pour prendre rendez-vous au 05 55 20 36 85 (16 euros le demi-camion plateau et 32 euros le camion complet).
La collecte des déchets végétaux a lieu une fois par semaine. Les végétaux mis dans les conteneurs spécifiques et uniquement dans ces conteneurs, doivent être triés avec le plus grand soin.
- Une plateforme de compostage est ouverte sur la commune de Saint-Mexant. Les végétaux récupérés et acheminés vont y être compostés et seront réutilisés, entre autres par les services techniques des communes membres du syndicat.
Afin de remédier à certains comportements inciviques et pour permettre un désengoergement des déchets végétaux, notamment dans les zones pavillonnaires de Tulle, le SIRTOM souhaite promouvoir la pratique du compostage individuel, alternative écologique qui offre l'avantage de ne plus avoir à acheter de terreau.
(*) Pour plus de renseignements
SIRTOM de Tulle - Audrey Parel
4 rue du 9 juin 1944
05 55 20 30 19 ou 05 55 20 30 26
SIRTOM-tulle@wanadoo.fr

Purin d'ortie !

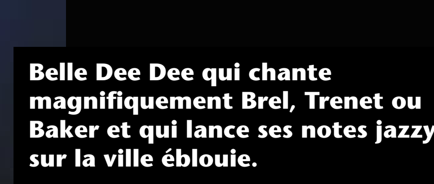
Petite recette pour fabriquer le fameux purin d'ortie

Fabrication et ingrédients
Pour la fabrication du purin d'ortie il faut faire macérer dans 10 litres d'eau (eau de pluie préfèrable) 1,5 kg de feuilles d'orties hachées (choisir des pousses jeunes et non montées à graines).
Au bout d'une quinzaine de jours, filtrer la macération.
Selon l'utilisation souhaitée :
- diluer avec de l'eau de pluie 2 litres de purin pour 10 litres d'eau (en pulvérisation sur le sol contre les maladies cryptogamiques - champignons, algues, lichens- comme le mildiou). Avec ce dosage, vous pouvez également utiliser la préparation en activateur de croissance grâce à la richesse en sels minéraux;
- diluer 1 litre de purin pour 10 litres d'eau (en insecticide -principalement les pucerons- pulvérisation fine sur les feuilles);
- sans dilution, le purin d'ortie fourni un bon activateur de compost.

L'odeur, pas vraiment agréable, durant la macération est tout à fait normale. Vous pouvez conserver votre purin dans un récipient hermétique, à l'abri de la lumière et à 18-20°, durant quelques semaines.
Aïe-aïe, voilà semble-t-il, que Tulle mag avec cette simple recette soit rentré dans la plus grande illégalité car, en vertu (qui a parlé de vertu ?) du décret du 1er juillet 2006, il est désormais interdit tout enseignement, communication ou ouvrage sur les produits naturels en jardin (non homologués) telle que cette fameuse recette du purin d'ortie qui est cependant utilisée par nos ancêtres depuis la nuit des temps.
Encore un coup de ce purin de purin d'ortie !

Nuits de Nacre 2006,
18e édition majeure

Pistil' Joe : env
grand garçon s
chapiteau.


Belle Dee Dee qui chante magnifiquement Brel, Trenet ou Baker et qui lance ses notes jazzy sur la ville éblouie.

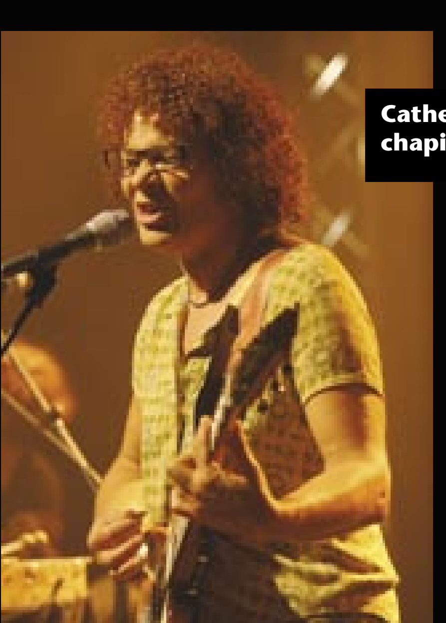
Boeuf sur p

C'est sans doute parce qu'elles sont habituées depuis des millénaires à lutter dès le petit matin contre les éléments que les Nanas des Nuits de nacre, à l'image des Nanas tout court, ne sont pas laissées abattre par cette ridicule petite pluie de rien du tout qui avait décidé de leur pourrir la vie. D'ailleurs à la fin, elle s'est tue la pluie, elle ne l'a pas ramené tant que ça. Elle s'est faite toute petite. Elle a même fini par disparaître, penaude et honteuse.

Faut dire que tant d'énergie de musiciennes, d'organisateurs et de spectateurs ne pouvaient que faire revenir le soleil. C'est donc la belle Dee Dee qui a pris le ciré et les bottes jeudi pour lancer la dix huitième édition des Nuits de Nacre et a conquis un public transi (d'amour) pour elle.

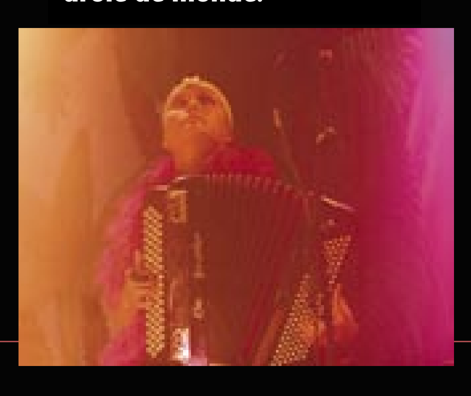
Beau festival !

Energie du diable pour les filles de Castafiore Bazooka pendant que Kent, en coulisse, accorde sa guitare.


Catherine Fontaine sous le chapiteau Graziella Sabatier.

Fac
fill
La

Blanche de Cache-String : un peu de douceur dans un drôle de monde.





rol d'un
sous petit

Lio et Prévert, merveilleuse rencontre entre un poète et son interprète

pavés neufs.

Gwénola Maheux, l'art de faire danser tout un public…

Jasmine Vegas, divine diva aux belles boucles d'oreilles, venue en France pour les hommes et qui est restée… pour le fromage (dixit).

Yéti, la bombe « made in Hollande ».

ce à la mer, quatre
es mettent le feu à
Rotonde

Centre Culturel et Sportif

Inauguration

de la première tranche de travaux



inauguration de la première tranche de travaux par le Préfet Philippe Galli, le Député-Maire François Hollande, Dominique Grador pour la Région, Jean-Pierre Dupont, Conseil Général et Alain Lagarde, adjoint au sport. 350m² et plus de 3000 prises, les voies du mur d'escalade sont ouvertes.

Il y a un an pratiquement jour pour jour commençait la réhabilitation du Centre Culturel et Sportif. L'équipement Tulliste, idéalement situé en centre ville propose aux clubs, aux associations, aux jeunes de la cité, au public scolaire, à tous les tullistes des prestations du plus haut niveau, dont certaines sont uniques sur la région.

La cure de jouvence du CCS s'articule en 3 tranches :

La première tranche de travaux que l'on inaugure aujourd'hui a mobilisé 1,4 million d'euros. Elle a permis la réalisation du hall d'accueil, de 7 bureaux en rez-de-chaussée et du local jeunes.

La salle omnisports a été entièrement refaite avec notamment la dépose totale de la couverture et son remplacement. Elle répond aujourd'hui aux exigences des clubs sportifs et elle accueille également un mur d'escalade (375 m² et 300 prises) à vocation interrégionale.

La mise en sécurité totale du bâtiment a également été effectuée

La deuxième tranche de travaux sera réalisée à la rentrée 2006 jusqu'au printemps 2007. Il s'agira de réaliser la salle de gymnastique à la place de l'ancienne piscine, le club house, la salle de pans, la salle d'haltérophile, les vestiaires du centre médico-sportif (plus de 700 000 euros).

Tous ces équipements sont situés au niveau de la Corrèze.

Enfin, fin 2007 début 2008 : réhabilitation de la salle de danse et des bureaux du 1ER étage, réhabilitation des salles de réunions et de conférences et création d'un petit gymnase en remplacement de l'ancienne salle de gymnastique (600 000 euros).

Encore quelques incidences des travaux restant à faire sur les utilisateurs du CCS

Les vestiaires de la salle omnisports seront livrés en fin de cette année.

La réalisation des travaux de la deuxième tranche va avoir quelques incidences notamment au niveau du parking du bas du CCS qui sera inaccessible jusqu'au printemps. Une circulation provisoire est cependant mise en place pour permettre l'accès au local jeunes.

Budget global

Investissement : 2,7 millions d'euros pour un espace de plus de 3000 m².
Les travaux devraient être subventionnés à hauteur de 74% :
- **Etat : 1,2 Million (dont ANRU 960 000) soient 44 %**
- **Région : 390 000 (14 %)**
- **Département : 157 000 (6 %)**
- **FEDER : 280 000 (10%)**
- **Ville (Prêt de renouvellement urbain) : 710 000 (26%)**

Rencontre

avec Alain Lagarde,

maire adjoint chargé des sports



TM : Dans quel état d'esprit l'élu aux sports est-il après l'inauguration de cette première tranche de travaux ?

Alain Lagarde : C'est une première étape qui de l'avis de tous, de celui des clubs comme des différents partenaires, est très réussie. Nous sommes sur un équipement de centre ville qui propose aujourd'hui des prestations d'une très grande qualité. A chaque étape de cette réalisation, et logiquement en amont, nous avons privilégié la concertation et nous avons écouté les différents avis exprimés. Pour le mur d'escalade qui est vraiment une réalisation exceptionnelle, le club d'escalade de Tulle a porté le projet avec la ville. Je rappelle que Jeunesse et Sport intervient pour 60% dans le coût de réalisation de cet équipement.

Plus largement, le Centre Culturel et Sportif depuis sa création dans les années 60 est entré dans le patrimoine Tulliste et dans le cœur des habitants. L'équipement est chargé d'histoire, sur ce site il y eu dans un premier temps, rappelons le, la centrale de la Manufacture d'armes. Aujourd'hui nous sommes heureux de la nouvelle vie qui s'offre à lui.

Les clubs y sont également très attachés. Beaucoup d'entre eux ont leur siège ici. Enfin, je souhaiterais rappeler l'investissement qui est réalisé ici. 2,7 millions d'euros ce n'est pas rien ! Tout le monde doit avoir conscience de ce que cela représente et nous veillerons à ce que tous les utilisateurs soient respectueux du site. Nous allons rééditer une charte « d'utilisation », je suis sûr que chacun la respectera

Un effort particulier a été fait également au niveau de la lisibilité de l'affichage et de l'information qui est renouvelée quotidiennement.

Nous avons attaqué la deuxième phase de travaux qui va concerner, entre autres, la salle de gymnastique. Là aussi, je sais que l'attente des sportifs est grande.

A chaque étape de cette réalisation, les entreprises, l'architecte Dominique Langeau, les services techniques de la ville et le service sport Education jeunesse ont réalisé un travail admirable. Je les en remercie infiniment.

Local jeunes *mode d'emploi*

Remue-ménage dans l'enceinte du Centre Culturel et Sportif dont la première phase de réhabilitation vient d'être inaugurée. A deux pas de la rivière, face au grand parking le local jeunes a posé ses pénates et ouvert ses portes… enfin.

Les jeunes de la ville ont aujourd'hui un lieu pour se retrouver, pour créer et s'initier à différentes activités.

Ce lieu entièrement dévoué aux jeunes de la cité est un espace d'écoute, d'accueil et de loisirs.

Une animatrice, Caroline Hebrard, vient d'être recrutée. Elle a en charge l'animation et la promotion du local.

Dans un premier temps le local ouvre tous les mercredis dès 14 heures et en fonction des ateliers déjà créés : un atelier vidéo avec l'association les « Films de l'éléphant » qui fonctionne chaque mercredi de 16 à 18 heures et un atelier Hip Hop, les jeudis de 18h30 à 19h30. Les jeunes devront pouvoir être force de propositions pour la création de nouveaux ateliers ou animations.



Déjà des petites choses dans l'air…soirées ciné, concerts, soirées info-santé, prévention…

Déjà des équipements…un billard, un espace multimedia avec accès libre à internet, une TV, des jeux de sociétés…

Local Jeunes

Atelier hip hop

Le jeudi soir à partir du 5 octobre, de 18h30 à 19h30

Stage Hip hop

Du 30 octobre au 3 novembre, tous les mercredis après-midi

Atelier vidéo avec les films de l'éléphant

Renseigne-toi au 05 55 20 21 27

Espacejeunes.tulle@orange.fr

Portrait Caroline Hebrard *animatrice jeunesse*



Caroline Hebrard est chargée de l'animation et de la promotion du local jeunes de la ville. Le jeune femme possède une expérience de terrain qui lui donne des atouts certains pour la réussite de la mission qui vient de lui être confiée par la ville. Après une maîtrise de l'Histoire de l'Art Caroline a travaillé une année et demie à la prison de Tulle en qualité d'agent de justice. « Mon travail au sein de la prison consistait en deux missions. D'une part je devais faire le lien entre les familles et les détenus et d'autre part j'ai mis en place un certain nombre d'activités quotidiennes ou plus ponctuelles pour les prisonniers. C'est dans ce cadre que j'ai été amenée à travailler notamment avec la médiathèque de Tulle avec qui nous avons bâti des partenariats. J'ai également organisé des conférences sur différents thèmes et aussi monté des ateliers yoga ou dessin. Nous avons fait venir des concerts de rock et d'autres événements aussi, notamment dans le cadre des Nuits de Nacre.

C'est avec la même détermination que je commence cette nouvelle mission sur le local jeunes. Mon rôle est de faire vivre ce nouvel espace, d'y faire venir les jeunes bien sur, faire en sorte qu'ils se sentent bien ici et surtout qu'ils s'approprient le lieu. A terme, l'idée est quand même qu'ils puissent gérer le local de façon complètement autonome.

Déjà, nous avons mis en place un atelier vidéo et un atelier hip hop (*). Il y a un point multi-media avec accès internet. Nous commençons à nous équiper, il y a un billard, le baby-foot ne devrait pas tarder à arriver et ce n'est qu'un début. Il y a de nombreux partenariats à mettre en place avec la médiathèque, les Lendemains qui chantent, le théâtre…

Parallèlement à cette mise en place, j'ai commencé une démarche d'informations auprès des collèges et des lycées. Nous étions présents sur la fête des associations, bien évidemment.

Maintenant je donne rendez-vous aux jeunes de Tulle pour qu'ils viennent. Ce lieu est pour eux. Il ne vivra que par eux. Alors… Il ne faut pas hésiter !

En bref

Le commerce en fête en Corrèze

Du 17 au 21 octobre

Pour la première année, les Chambres de Commerce du Pays de Brive et de Tulle Ussel organisent l'opération le « commerce en fête » en Corèze. Cette opération mobilisent près de 700 commerces dans 52 communes du département.

Cette initiative veut sensibiliser les citoyens au rôle social et économique que joue le commerce de proximité. Elle permet de rappeler les atouts du commerce traditionnel : l'accueil, la proximité, la qualité, le service, le savoir-faire. Chaque commerçant aura à cœur de valoriser son métier, ses produits et son savoir-faire.

De nombreuses surprises sont prévues.

Le commerce en fête est une manifestation d'ampleur nationale. Elle permettra aux cœurs des villes et des villages de 30 départements, de battre à l'unisson autour de leurs commerçants.

Près de 40 commerçants Tullistes sont associés à cette opération.

Pour plus de renseignements :

CCI de Tulle-Ussel – Marie-Hélène Blanché – 05 55 21 55 11

CCI de Brive – Béatrice Plumauzille – 05 55 18 94 09

Panorama d'une rentrée *à Tulle*

Le bilan de cette rentrée à Tulle est plutôt positif en ce qui concerne les effectifs globalement stables. Les travaux et les investissements engagés sur les différents sites scolaires continuent. Il s'agit d'entretenir et de valoriser un patrimoine et d'accompagner au mieux les équipes pédagogiques. La ville a souhaité également répondre à la demande des parents en proposant sur toutes les garderies, des espaces « études surveillées »... Attention ! A ne surtout pas confondre avec « aide aux devoirs ».

Accompagnement Scolaire

Comme chaque année, l'association Accompagnement Scolaire sur la ville de Tulle prpose ses activités à une centaine de jeunes élèves issus de l'enseignement primaire, du CP au CM2 et de l'enseignement secondaire, de la 6e à la 3e.

Les inscriptions peuvent se faire sur les trois sites de l'association :

- au local de centre ville, résidence Gabriel Péri, bâtiment B, 4e étage, porte 25 pour les enfants des collèges du lundi au vendredi de 16h à 19h, sauf le mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 18h.
- pour les enfants du CP jusqu'au CM2, résidence Gabriel Péri, Bâtiment A, 7e étage, porte 53
- au local de Souilhac, pour les enfants du CP au CM2

L'association fonctionne avec le soutien d'élèves de terminale ou d'étudiants qui viennent aides les jeunes pour l'aide aux devoirs.

Pour tout complément d'informations, contacter l'association
11 rue Anne Vialle - 19000 Tulle
05 55 26 99 51
accompagnement.scolaire@wanadoo.fr

Etudes surveillées *mode d'emploi*



Par convention avec l'association « Accompagnement scolaire », la ville propose, sur les garderies du soir, des études surveillées afin de permettre aux enfants de faire leur devoirs dans les meilleures conditions. Une salle appropriée dans l'enceinte de l'école est mise à leur disposition, sous la responsabilité d'un adulte attentif aux enfants et à leurs sollicitations.

Mais attention, qui dit « études surveillées » ne dit pas « aide aux devoirs ». Le principe est complètement différent. L'aide aux devoirs peut être dispensée pour les enfants des parents qui le souhaitent dans les locaux même de l'association Accompagnement scolaire (*).

Dans les écoles de Tulle il s'agit uniquement de favoriser des espaces privilégiés pour les enfants qui restent le soir après l'école.

La surveillance est faite par convention avec l'association « Accompagnement scolaire ». Des étudiants Tullistes interviennent sur tous les sites de la ville. Les enfants qui sortent de la garderie auront donc la possibilité de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions, ce qui ne dispensera pas, tout le monde l'aura compris, les parents de vérifier si les leçons sont sues et si le résultat de la division ou de la multiplication est juste…

Des investissements en continu *sur tous les sites scolaires*



François Hollande et Dominique Grador ont effectué un tour des différents sites scolaires avant et après la rentrée afin de faire un point sur les différents travaux effectués pendant les vacances et sur la.

Cette année 166 000 euros ont été investis sur l'ensemble des sites :

- école Baticoop, réfection du revêtement de sol dans une classe,
- école de l'Auzelou, réfection du sol et mise en peinture d'une salle de la classe maternelle,
- école de la Croix de Bar, mise en peinture du dortoir des maternelles,
- école de la Fageardie, réfection totale du revêtement de sol du réfectoire
- école Jean Jaurès, revêtement de sol et mise en peinture de la salle de jeux,
- école Joliot Curie, réalisation de la deuxième tranche de la mise en peinture de toutes les menuiseries extérieures,
- école Turgot maternelle, mise en peinture et réfection du revêtement de sol s'une classe et réfection des couloirs sur l'école primaire.

Cette année les réalisations les plus importantes ont concerné la réalisation de l'étanchéité des toitures de l'école de Virevialle et de l'école Clément Chausson.

Urgence
pour une rentrée solidaire

Le Réseau « Education sans Frontière » propose que l'on s'associe tous pour une rentrée solidaire. Le réseau a été créé nationalement en juin 2004, lors d'une assemblée de citoyens, de représentants de collectifs d'établissements, de syndicats d'enseignants, de fédérations de parents d'élèves, d'associations antiracistes, entre autres, notamment pour veiller au droit à l'éducation pour tous et pour protéger et empêcher l'expulsion d' enfants et de leur familles.
Depuis le premier juillet 2006, devant l'urgence de différentes situations recensées, le réseau a organisé des parrainages civiques et la protection d'enfants scolarisés.
L'actualité Tulliste, à l'image de ce qui se passe un peu partout sur le territoire national, a malheureusement donné récemment raison à RESF avec le cas de la famille Arakelov et de la petite Jeanne scolarisée sur l'école annexe.



La famille Arakelov *reçue par François Hollande lors de son retour à Tulle (Photo Jacky Chevrier)*

La famille Arménienne qui compte les deux parents, une grand-mère, Jeanne et son petit frère a été conduite au centre de rétention de Toulouse avant expulsion. Devant la mobilisation qui s'est faite, notamment celle du Réseau et après différentes interviontions, dont celle des élus de la ville et de la Permanence Parlementaire de François Hollande, la famille a été rapatriée sur Tulle. Les services sociaux de la ville on en charge la famille, notamment pour ce qui concerne son logement.
Une demande de régularisation est en cours.

Si vous souhaitez être parrain ou vous investir de quelque manière que ce soit :
RESF 19
4 impasse Pièce Saint Avid - 05 55 26 42 12
http://www.education sansfrontieres.org/resf19

L'enseignement supérieur
à Tulle

Institut Universitaire de Formation des Maîtres, IUT, ISMIB, classes prépa… de plus en plus d'étudiants sont à Tulle profitant d'un enseignement de très grande qualité et porteur d'emploi.

Deux départements à l'IUT du Limousin, site de Tulle avec un effectif total de 207 étudiants (progression de 7,2% par rapport à l'année dernière) dont :
Génie Industriel et Maintenance, chef de département Christine Sommet : 25 étudiants en première année et 13 en deuxième année
Hygiène Sécurité et Environnement, chef de département Laurent Verneuil : 81 étudiants en première année et 58 étudiants en deuxième année.
La licence professionnelle « Prévention des Risques et Sécurité de fonctionnement », sous la responsabilité de Philippe Houillon compte 30 étudiants dont 6 continuent leur cursus dans le cadre de la formation continue.

Lycée Edmond Perrier
28 étudiants en BTS comptabilité 1ère année et 213 en BTS négociation relation clients,
28 étudiants en BTS comptabilité 2e année et 22 en 2e année NRC,
20 étudiants pour la première année de la Prépa « Physique Chimie et Sciences de l'Ingénieur » qui enregistre une belle progression de ces effectifs et 16 en deuxième année.



Institut Universitaire de Formation des Maîtres :
37 étudiants en préparation de concours,
37 étudiants stagiaires

Institut de Formation aux Métiers du Bois (ISMIB) – Bac+4, master 1
Rentrée 2006, nouvelle promotion de 2 ans : 24 étudiants
Promotion restante, formation alternée : 18 étudiants.

Institut de Formation en soins infirmiers (infirmiers et aide soignants)
Première année : 59 étudiants,
2e année : 42
3e année : 55
3e année prolongée: 32 étudiants.
Aide soignants au nombre de 37.

15e édition de la fête de la Science

« Que mangerons-nous demain ? »

Cet événement est préparé par les écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur de Tulle. Tous s'investissent avec pour objectif l'information du grand public sur l'évolution des sciences, le partage des savoir, la sensibilisation des jeunes aux études scientifiques et la mise en valeur des différents travaux des élèves dans le cadre de leurs études.
Pour la quatrième année est organisée le « Prix du reportage scientifique ».
Cette année le thème générique est « santé et environnement et santé et travail ».
Ces deux journées sont placées sous l'égide de l'Inspection académique en partenariat avec les élèves du lycée Cassin et les étudiants des deux départements de l'IUT du Limousin, site de Tulle.
Chrisitian Remesy, directeur de recherche à l'INRA, membre du bureau du Centre de Recherche en Nutrition Humaine d'Auvergne et auteur de « Que mangerons-nous demain » interviendra dans le cadre d'une conférence, à l'IUT, rue du 9 juin 1944,le jeudi 12 octobre à 20h30.
Réservation et renseignements complémentaires :
Inspection Académique : 05 55 21 82 96
Attention…
nombre de places limité !

A ne pas manquer

Salle Latreille

Jeudi 12 octobre

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 20h

Vendredi 13 octobre

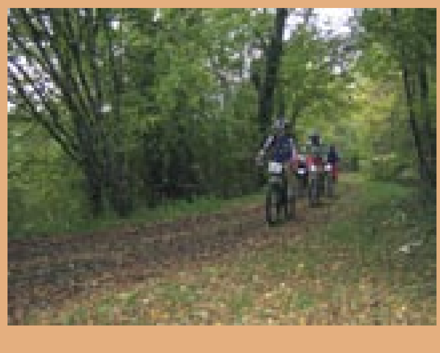
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Tulle Cyclo Nature et randonnée du Transcorrézien

A fond !

Tulle Cyclo Nature est une association Tulliste affiliée à la Fédération Française de Cyclo Tourisme.
Le club a été créé en 1994 par des passionnés qui ont voulu développer le cyclo tourisme. D'année en année, et sous différentes présidences dont celle d'Alain Mazaleyrat et de Michel Pfeiffer, le club, qui mise tout sur la convivialité et la découverte de la richesse d'un patrimoine, est monté en puissance. Il compte aujourd'hui 70 membres actifs.



Parmi ses activités, Tulle Cyclo Nature organise avec le Syndicat d'Initiative de Soursac et le Syndicat des Itinéraires du Transcorrézien et du POC, la prochaine randonnée du Transcorrézien.
Il s'agit entre autres, de faire découvrir un patrimoine local historique, culturel, naturel, ferroviaire et gastronomique. De faire connaître le Transcorrézien, de valoriser le viaduc des Rochers Noirs et d'organiser une activité, hors saison accessible au plus grand nombre.
Le club gère entièrement la partie VTT du parcours : reconnaissance, balisage et débalisage de l'itinéraire, démarches administratives règlementaires, promotion de la manifestation, sécurité, accueil et restauration des participants.
Plus de 600 participants sont attendus.
Deux départs sont prévus. Un « grand tacot » de 71 km, qui peut être agrémenté d'escapades facultatives (92 km) qui partira du parking d'ATAC à 8h30, dimanche 22 octobre. Tandis que pour les moins aguerris emprunteront « le petit tacot », parcours de 46 km et 3 escapades possibles (portant à 67 kilomètres le parcours) qui partira à 9 heures du château de Sédières.
Le club organise également chaque année un séjour itinérant : « mini tour de France » et de nombreuses sorties.
Pour en savoir plus
05 55 26 49 75
rando.transco@cegetel.net
blog : http://spaces.msn.com/members/19CTN

Association Corrèze Creuse pour les Enfants d'Ukraine

Léonid, Olga, Vasyk, Oksana, Darya sont des enfants et des ados, accueillis en famille dans le cadre de l'association « Corrèze-Creuse pour les Enfants d'Ukraine ».
Lors de leur séjour, ils ont participé à la journée multisport proposée par la ville sur le site de l'Auzelou.
Les enfants ont été pris en charge par les animateurs sportifs de la ville, en lien avec l'association.
Au programme : VTT, ping-pong, roller, tir à l'arc… et de nombreuses autres activités notamment au centre aquarécréatif.
Parallèlement, une journée consacrée à l'Ukraine a été organisée à Seilhac avec une exposition vente d'objet d'artisanat, l'exposition photos d'Elise Cornic, la projection du film « voyage en Ukraine » de Paule et Hubert Bonin et un concert du groupe « constellation des Carpates ».
Les familles qui souhaitent devenir familles d'accueil peuvent contacter Philippe Bassaler au 06 25 99 25 65.

Quand les assos s'en mêlent

Méli-mélo d'expériences artistiques, bouillon de cultures… les artistes de l'AIMAD se la jouent cependant « modestes ». Présents sur Tulle et au-delà, ils distillent depuis presque 20 ans la bonne parole artistique : arts plastiques dans toute leur forme, calligraphie latine, aquarelle, dessin, vitrail, peinture sur bois et mosaïque, modelage, sculpture, peinture sur soie et depuis peu, atelier de modèles vivants. L'association propose également des résidences d'artistes.

Culture

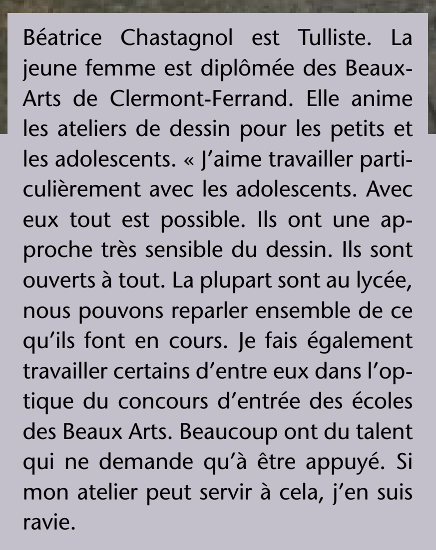
Avec la Maison des Métiers d'Art, Porte Chanac

Des artistes parmi d'autres artistes

Mettre la photo fenêtre au milieu et tirer un trait lien avec les pavés de présentation

Denise Moniez est issue de l'institut Alcuin de Tours : « apprentissage de la calligraphie et du bel écrit ». A Tulle, elle propose une approche sensible de la calligraphie Romaine. Denise est incollable sur l'évolution de l'écriture depuis l'alphabet Phénicien. Elle vous parlera «Gothique textura et belle Caroline ». Elle vous expliquera les différentes décorations de la majuscule, les différents matériaux, les encres, les mélanges de pigments, les pleins et les déliés… Le bel écrit c'est tout un art qui bien que réservé pendant des millénaire à la gente masculine, celle des moines en l'occurrence, s'ouvre de plus en plus aux femmes. Belle revanche pour cette tradition multiséculaire et normal aussiquant on sait qu'elle requiert avant tout rigueur et concentration.

Annie Beaubatie (absente sur la photo) est une des artistes à l'origine de l'AIMAD. Elle travaille avec délicatesse la non moins délicate soie. Annie sait surprendre aussi. . Matériau « classique » ne signifie pas pour autant travail « classique », elle le dit. Annie Beaubatie tend aujourd'hui vers la création contemporaine…. « La soie est un matériau qui se prête à toutes les créations et pas seulement les plus académiques ».



Joël Mounier est le « petit dernier » du groupe. Après une carrière professionnelles très remplie, l'architecte-matheux finit par atterrir à Tulle. Il y a quelques mois, il a ouvert un atelier « modèle vivant » qui rencontre de plus en plus de succès. « dans sa construction le travail sur le nu s'apparente au travail d'architecte. Dessiner ou peindre un nu n'est pas un art difficile. Il faut le regard, l'observation et la compréhension de ce que l'on voit et…il faut ensuite transmettre le tout à la main. Dans mon atelier j'ai des personnes qui débutent comme des artistes plus chevronnés. L'alchimie est très intéressante et il y a une vraie émulation et un vrai plaisir de créer.

Béatrice Chastagnol est Tulliste. La jeune femme est diplômée des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand. Elle anime les ateliers de dessin pour les petits et les adolescents. « J'aime travailler particulièrement avec les adolescents. Avec eux tout est possible. Ils ont une approche très sensible du dessin. Ils sont ouverts à tout. La plupart sont au lycée, nous pouvons reparler ensemble de ce qu'ils font en cours. Je fais également travailler certains d'entre eux dans l'optique du concours d'entrée des écoles des Beaux Arts. Beaucoup ont du talent qui ne demande qu'à être appuyé. Si mon atelier peut servir à cela, j'en suis ravie.

Sylvie Mercier propose des ateliers dessin et peinture pour adultes. Elle est également art-thérapeute : beau pléonasme pour une belle spécialité qu'elle exerce en parallèle de ces ateliers Tullistes. Diplômée de l'Institut d'Art Académique de Paris, Sylvie partage son savoir-faire et s'adapte aux demandes des artistes en herbe qu'elle reçoit. « L'essentiel est que chacun puisse s'exprimer. On peut commencer un travail à l'huile et le terminer à l'aquarelle, travailler sur du papier kraft, travailler à l'encre de chine,… La volonté est que chacun soit bien dans ce qu'il fait. Ici, à l'AIMAD, il y a globalement une bonne ambiance, une ambiance Beaux Arts. On échange et on est heureux d'échanger.

Pour en savoir plus, pour connaître les autres atelier proposés par l'AIMAD :
Maison des métiers d'Arts - 2 rue des Portes Chanac - 19000 Tulle
05 55 26 11 19 - aimad.tulle@wanadoo.fr - www.artistes-correze.com

Ecole Tulliste
de Karaté Shotokan

Au dojo de Tulle, les soirs de Karaté, le tatami Tulliste annonce fièrement les couleurs sur la ceinture : jaune, orange, vert, bleu et forcément marron. Sur les bords de Montane, petit karateka succède avec bonheur à grand karateka. Tous ont la même passion pour un art martial plusieurs fois millénaire qui apporte maîtrise de soi, qui tempère les plus « soupe au lait », rend serein même les plus « speed » et fait travailler aussi bien le mental que le physique.

« Au papillon je propose
d'être mon compagnon
de voyage »
(Haikü du poète Japonais Sii)



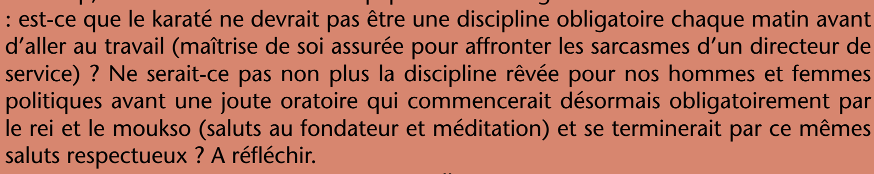
Le karaté est l'art d'utiliser les armes naturelles du corps humain. Loin de développer la violence, il la canalise tout au contraire et permet de développer maîtrise de soi et sang froid.
L'école Tulliste de Karaté Shotokan Do fait le plein de licenciés. En quelques années seulement le club est passé d'une dizaine de pratiquants à plus de cinquante. Pour qui connaît l'immense gentillesse et la très grande expérience de Patrick Gauffenic, instructeur de l'école et 5e dan, cela n'étonnera pas.

Cette belle dynamique est également portée par la jeunesse et l'enthousiasme des membres du bureau. Grégory, ceinture bleue est le président du club ; Christelle, ceinture marron, en est la trésorière et Nicolas, ceinture bleue en assure le secrétariat.
Le club Tulliste était bien évidemment présent sur la fête des associations qui a eu lieu le 23 septembre dernier, une autre façon aussi de s'intégrer pleinement dans la vie de la cité.

Tout ce que vous devez savoir *sur le karaté do SHOTOKAN*



Le karaté est un art martial japonais d'autodéfense à main nue né sur l'île d'Okinawa. Dans une tradition Japonaise essentiellement orale, les premiers textes liés à cet art martial sont ceux écrits par le très vénérable Gichin Funakoshi dit aussi «Shoto» (le vent dans les pins). Le dojo qu'il ouvrit au Japon fut baptisé «Shotokan» (la maison de Shoto). Ce nom est ensuite resté pour désigner ce style de karaté tel qu'il était enseigné par le toujours vénérable Gichin Funakoshi et tel qu'il est enseigné encore aujourd'hui dans le monde entier et donc à Tulle.
Karaté signifie « main vide » donc, « mains sans armes ». Tandis que « Do » emmène vers la voie du bonheur, de l'épanouissement, de l'accomplissement de soi. Le «DO» sera donc le « LA » qui peut mener vers le bonheur suprême et la compréhension de l'autre.
Du coup, cela donne une idée à l'équipe de Tulle Mag : est-ce que le karaté ne devrait pas être une discipline obligatoire chaque matin avant



d'aller au travail (maîtrise de soi assurée pour affronter les sarcasmes d'un directeur de service) ? Ne serait-ce pas non plus la discipline rêvée pour nos hommes et femmes politiques avant une joute oratoire qui commencerait désormais obligatoirement par le rei et le moukso (saluts au fondateur et méditation) et se terminerait par ce mêmes saluts respectueux ? A réfléchir.

« on rallonge
une patte de l'aigrette
En y ajoutant celle du faisan »
(Haïku de Basho)

Renseignements/ contact

Dojo municipal de Tulle
(aux heures de cours)
Mardi et vendredi :
18h30-19h30 : débutants
19h30-20h30 : enfants gradés
20h30-21h30 : adultes
tél. : 05 55 28 98 71 ou 06 25 30 92 24
shotokantulle@aol.com




Visite de la délégation Smolénienne à l'entreprise d'accordéons Maugein



Brassage *tout azimut*

S'il est possible d'évaluer la fraternité d'une ville au nombre de jumelages qu'elle met en œuvre, alors Tulle n'a pas à rougir, loin s'en faut.
Schorndorf, Bury, Smolensk, Rentéria, et d'autres villes amies, en Italie ou au Sénégal sont là pour prouver que l'amitié n'a pas de frontière.

Depuis longtemps, la ville cultive ces échanges qui forgent l'amitié entre les peuples. Elle est aidée par l'action des Comités de jumelage qui est essentielle. Il y a au bout du compte, le partage, des découvertes et une meilleure connaissance de l'autre… recettes de base et ingrédients essentiels pour favoriser la tolérance entre les peuples. La belle idée !
L'été aura donc été fructueux en la matière avec le voyage à Smolensk en juin dernier de Dominique Grador et Philippe Bernis, élus de la ville, accompagnés par le docteur Pierre Estrade pour Echo. Sur place, des jalons ont été posés pour favoriser de nouvelles coopérations dans le domaine culturel. Ainsi, la rue des arts 2008 aura des accents Russes et Marc la Tour sculptera cet été la belle pierre grise de Smolensk sous des flots de vodka.
Parallèlement, de nouvelles possibilités sont amorcées dans le domaine des échanges de compétences : entre hôpitaux et également entre l'IUT et les Universités.
Juste retour des choses, la délégation officielle Russe était à Tulle pendant les Nuits de Nacre. La première adjointe au maire de Smolensk, le directeur de l'université des Sciences sociales, le staff urgentiste de l'hôpital de Smolensk ont pu découvrir les équipements tullistes, mais aussi les techniques des Arts du feu à Limoges et enfin le talent décoiffant de Jasmine Végas.

Des lycéens Russes *à Edmond Perrier*



Une vingtaine de lycéens de l'école 32 de Smolensk étaient à Tulle dans le courant du mois de septembre. Pour les professeurs français et russes, Michelle Astrakan, Amnesta ou Svetlana, il est évident que les échanges doivent s'intensifier. Des deux côtés la volonté est de pouvoir organiser des séjours plus longs qui permettent un réel approfondissement de la langue.

Errenteria sous la pluie, *Du (presque) jamais vu*

Sur le site minéral et végétal qui ponctue désormais la longue rue de la barrière est venue s'installer une œuvre de fer. Dans le cadre du jumelage Tulle/Renteria la place est devenue « place Errenteria». L'artiste espagnol Carlos Criza a scellé l'amitié des deux villes avec son œuvre « les espaces qui se rencontrent » tandis que la délégation officielle composée, de Juan Carlos Mérino, maire et José Miguel Golmayo, conseiller à la culture, avec François Hollande coupait le fameux ruban inaugural. Olé.




Photos Agnès Gameiro-Delteil

Nacéra Kaïnou *sculpteur*

Etienne Baluze,

érudit, professeur du droit canon au Collège royal, collaborateur de Colbert et... bon vivant.

D'abord, ce sera une investigation longue, curieuse et infiniment humaine. Nacéra ira chercher l'intime, au plus profond de celui ou de celle dont elle doit faire le portrait. Elle enquêtera, elle questionnera. Elle ira vers le personnage public. Elle ira vers le personnage privé, surtout. Tout savoir ou presque. Tout connaître ou presque. Ses mains vont ensuite commencer à travailler la terre pour en extraire la matière : une métamorphose va avoir lieu, une révélation aussi.

Les amis du Musée du Cloître ont demandé à Nacéra Kaïnou, sculpteur, de réaliser le buste d'Etienne Baluze. Le travail de l'artiste sera installé sur le quai du même nom le 20 octobre prochain… magnifique !

Si Nacéra a façonné la terre du buste d'Etienne Baluze dans la lumière douce des ateliers de Paris, rue de Crimée, si la sculpture a été fondue à la Monnaie de Paris, l'artiste a aussi su investir la terre natale Tulliste de l'historien Baluze avec beaucoup de sensibilité.

Questionnaire Tulliste et quasi-Proustien à Nacéra Kaïnou.

Quelle est la première image que vous voyez quand vous pensez à Tulle ?

La cathédrale. Elle est étrange, elle est amputée et en même temps elle est très belle. Cette belle cathédrale semble avoir endossé le malheur de la ville. J'ai été très frappé par l'histoire de Tulle pendant la 2e guerre mondiale. J'aime les quais de la ville aussi. Je dois ajouter que j'ai eu la grande chance de découvrir Tulle avec deux personnes qui sont des vrais puits de sciences sur leur ville Bernard Zimmerman qui est aussi mon ami et Noël Guéraud.

Si vous pouviez prendre une pierre d'un bâtiment Tulliste, laquelle prendriez-vous et pourquoi ?

Sans hésiter, je prends une pierre de la tour administrative et je la jette. C'est terrible : elle défigure tout ce magnifique centre ville.

Une odeur tulliste ?

L'odeur du marché, le matin tel que je l'ai découvert. Tout le monde se connaît. C'est plein de paroles, de gaîté. Ce sont peut être les mêmes parfums que du temps où Baluze était là.

Un air de musique lié à Tulle ?

(un temps de réflexion). ….difficile à dire. Je pense à de la musique classique…à Mozart. Justement pour cette tendance qu'il avait d'être extrêmement enjoué et aussi infiniment triste par moment. C'est ce que je ressens de Tulle et c'est ce que m'a fait aimé cette ville.



Etienne Baluze

Etienne Baluze fut collaborateur de Colbert, un grand savant, spécialiste du droit Canon et un historien émérite dont les écrits et la méthode font encore référence aujourd hui.

Les Amis du Musée du Cloître, sous la Présidence de Bernard Zimmerman et avec l'énergie de tous les bénévoles qui y travaillent, vous donnent rendez-vous pour les journées Baluze :

Jeudi 19 octobre à 18h30 : vernissage de l'exposition de Nacéra Kaïnou au Musée du Cloître (peintures et sculptures)

Vendredi 20 octobre à 17 h : Inauguration de la statue d'Etienne Baluze, quai Baluze avec le concours des Enfants de Tulle, de l'école Ventadour et du POinct de Tulle,

20h30 : conférence du professeur Jean Boutier, hôtel du département

Samedi 21 octobre - 9h30 à 12h et de 14h à 18h : colloque universitaire (cité administrative et place Brigouleix).

Belle histoire entre Nacéra Kaïnou et Etienne Baluze : « Quand Bernard Zimmermann, président des Amis du Musée m'a passé commande de ce buste, j'ai lu tout ce qu'il était possible de lire sur Baluze. J'ai découvert un érudit, un homme sensible, vraiment extraordinaire qui a su mettre en réseau (nous sommes au 17e siècle !) des bibliothèques. C'était un très bon vivant aussi qui a refusé la tonsure. Sur les portraits laissés de lui, il y a deux choses qui fascinent et qui m'ont aidé dans mon travail : la malice que l'on trouve dans son regard et l'immensité de son front.

Majorité municipale

Dans le questionnaire de mi-mandat que nous avons proposé aux Tullistes la réhabilitation du Centre Culturel et Sportif a été définie comme prioritaire par plus de 50% des personnes qui se sont exprimées.
La mise en œuvre de la première tranche de travaux du CCS constitue donc un moment important pour notre ville. Cet équipement de centre ville représente beaucoup dans l'histoire du sport à Tulle, celle de ses associations et plus largement pour l'ensemble des Tullistes. Aujourd'hui, le CCS prend un deuxième envol et même une vocation interrégionale indéniable, notamment avec la mise en œuvre d'un mur d'escalade exceptionnel.
Globalement, 2,7 millions vont être investis sur trois tranches de travaux, financées à hauteur de 1 747 000 euros, soit près de 74%.
Le Centre Culturel et Sportif accueille également depuis quelques jours un nouvel espace voué à la jeunesse. Il s'agit d'une plateforme qui manquait à Tulle et qui doit permettre aux jeunes de proposer et de développer leurs propres projets ainsi que de s'initier à différentes activités.
Au passage nous souhaitons saluer la performance de la jeune équipe Tulliste qui vient de terminer première de la 14e Régate des Villes. Ce projet porté par la ville avec d'autres partenaires a permis de conforter toute la valeur de la mixité sociale qui nous paraît essentielle et aussi le goût de l'effort partagé et de l'amitié. Bravo à eux !
Enfin, ce nouveau CCS agrémentent très sensiblement le quartier de la gare et le quartier de Souilhac en renforçant un lieu d'accueil pour les activités culturelles, sportives et associatives alors même que les villes ont souvent trop tendance, quand ils réalisent de nouveaux équipements, à la es exiler dans leurs périphéries.
Une fois de plus, la politique de rénovation des équipements de la ville s'est faite dans la plus grande concertation notamment avec les clubs et les associations qui utilisent ce site. Nous pensons que c'est là également un gage de réussite.
C'est avec le même souci que nous proposons aujourd'hui aux Tullistes une consultation sur la future salle plurifonctionnelle de l'Auzelou.

Groupe UMP

Sans vouloir ramener les préoccupations des Tullistes aux seuls travaux du quartier de la Cathédrale force est de reconnaître que l'ampleur de ce chantier, son coût et sa durée conduisent à une réflexion particulière et surtout à un constat :
rien d'important à l'avenir ne pourra être envisagé à Tulle sans considérer auparavant l'ensemble des questions de circulation et de stationnement : ce sont l'irrigation, l'oxygénation et donc la vie de notre ville qui en dépendent !
Au-delà du simple embellissement c'est une vision à long terme de l'aménagement qui est en jeu, avec toutes les conséquences économiques qui en découlent.
Entrées de ville, signalétique, desserte des quartiers, fluidité et…stationnement, autant de thèmes sur lesquels nous aurons à cœur de débattre avec les Tullistes dans les mois à venir !

Tulle Avenir

16.449 m^2 de surface de vente, envisagé par le promoteur sur l'ancien site BWA !

La mise à l'enquête publique du 6 octobre au 6 novembre de ce projet devrait susciter des réactions .

La superficie envisagée est disproportionnée par rapport à l'agglomération Tulliste !

En retirant les 3.000 m^2 d'Obry qui se déplacent et les 3.000 m^2 d'Intermarché. Il reste 10.000 m^2.

Est-ce raisonnable ? Quelles seront les dommages collatéraux sur le commerce tulliste et périphérique en terme d'emplois et de déstructuration du centre bourg des villages environnants.

Face aux inquiétudes actuelles et légitimes devant l'ampleur de ce projet, il conviendrait d'engager une concertation avec les organismes consulaires et les commerçants locaux, afin de réduire ce projet à une juste proportion compatible avec l'équilibre commercial local.

Il y a urgence !

Culture



Etienne Baluze fut collaborateur de Colbert, un grand savant, spécialiste du droit Canon et un historien éméritedont les écrits et la méthode font encore référence aujourd hui.

Les Amis du Musée du Cloître, sous la Présidence de Bernard Zimmerman et avec l'énergie de tous les bénévoles qui y travaillent, vous donnent rendez-vous pour les journées Baluze :

Jeudi 19 octobre à 18h30 : vernissage de l'exposition de Nacéra Kaïnou au Musée du Cloître (peintures et sculptures)

Vendredi 20 octobre à 17 h : Inauguration de la statue d'Etienne Baluze, quai Baluze avec le concours des Enfants de Tulle, de l'école Ventadour et du POinct de Tulle,

20h30 : conférence du professeur Jean Boutier, hôtel du département

Samedi 21 octobre : 9h30 à 12h et de 14h à 18h : colloque universitaire (cité administrative et place Brigouleix).

Les concerts du Cloître
présentent

« Del Destino... »

Vendredi 24 novembre

A 20h45

Cathédrale de Tulle

Gounod, Mascagni, Massenet, Ponchielli, Soprano : Isabelle Vernet
Transcription et Orgue : Olivier Vernet

En partenariat avec les Amis de l'Orgue et de la Cathédrale.





Je 12 oct	APTIZERMIX#8 - DJ JUAN MIGUEL
Ve 20 oct	H-TRAY
Ma 31 oct	SOLDOUT - PARA ONE JOHN LORD FONDA
Sa 4 nov	JEAN LOUIS MURAT
Sa 11 nov	THE FLASH EXPRESS THE BELLRAYS
Je 16 nov	APTIZERMIX#9 - A CHACUN SON MIX
Sa 18 nov	DJ NEL vs DJ TSX - DJ AK 47 SPEEDLOADER - TMLP CREW
Ve 1er déc	AUDITIONS REGIONALES DU PRINTEMPS DE BOURGES
Je 7 déc	SCENES OUVERTES
Sa 16 déc	ON AIR ORCHESTRA - ALAFIA
Je 28 déc	APTIZERMIX#10 - LANQUAREM



RSGTS : 05 55 26 09 50
WWW.DESLENDEMAINSQUICHANTENT.ORG

Mairie de Tulle

rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX
Téléphone : 05 55 21 73 00 - **Télécopie :** 05 55 21 73 22
Code APE : 751 A - **N° SIRET :** 211 927 207 000 12
N° de commune : 272
Internet : http://www.ville-tulle.fr
e-mail : admin@ville-tulle.fr

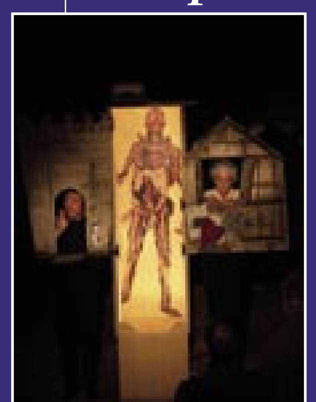
Heures d'ouverture au public
du lundi au jeudi : 8h30 - 12 heures et 13h30 - 17h30
le vendredi : 8h30 - 12 heures et 13h30 - 17 heures
le samedi, permanence état civil : 9 - 12 heures

TULLE*mag* n°35

Bulletin municipal d'information - Octobre-Novembre 2006
Tirage : 11 100 exemplaires
Dépôt légal : 4e trimestre 2006
Adresse : 10, rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX
Téléphone : 05 55 21 73 42
Directeur de publication : Magali Lachassagne, Jean-Louis Soulier, adjoint et conseiller chargés de la communication
Rédaction : Agnès Gameiro-Delteil
Maquette : Mathieu Morel
Photos : Franck Barrat
Impression : Maugein et Cie - ZAC de Mulatet - 19000 Tulle
Distribution : La Poste

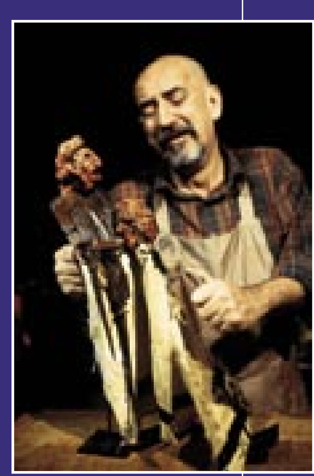
Théâtre

Veillons et armons-nous en pensée



Lundi 23 octobre - 20h30
Mardi 24 octobre - 19h
de et par François Chattot et Jean-Louis Hourdin
Ces « farces d'hier et d'aujourd'hui » sont bien nées de la patte insolente de Jean-Louis Hourdin. Avec son compère François Chattot, voici qu'ils réinventent une pensée de combat protéiforme, qui veut fustiger toutes les gauches molles ou pas, nous replonger dans les racines d'une rébellion décrétée par eux vitale, et reconditionner par le rire nos consciences avachies.

Le dernier guerrier



Mardi 7 novembre - 20h30
Mercredi 8 novembre - 19h
Une drôle de cabane laisse entrevoir quelques objets dans l'ombre. Et puis paraît un homme de forte stature, portant dans ses bras une marionnette géante, un corps brisé, qu'il couche doucement à nos pieds.

Le Misanthrope de Molière

Mardi 14 novembre - 20h30
Mercredi 15 novembre - 19h



Formidable, cette mise en scène de Benoît Lambert, qui est un vibrant plaidoyer pour la sincérité d'Alceste, en même temps qu'une observation lucide, aigüe, de ses contradictions. Autour de lui, tous les personnages sonnent et plastronnent comme des gens d'aujourd'hui.

Ca ira quand même

Benoît Lambert / Théâtre de la Tentative
Mercredi 15 novembre / 22h
Pourtant, ils commencent tous très sages. Et encore une fois, on reconnaît en eux des voisins, des potes, ou des gens qu'on aime moins mais bon. Au début, chacun y va doucement, en souriant, le quotidien de notre malheureux début de siècle n'est pas bien fier, mais pas encore de quoi trembler. Et voilà que les récits s'emballent, que la mollesse un peu glauque et rigolote devient furie, torrent, la vague nous submerge...

Conte jeune public

Les contes du Ki Mo No

Théâtre du Mantois
Séances scolaires lundi 20 novembre - 10h et 14h30



Ces contes traditionnels venus de Chine ou du Japon nous transportent au seuil du monde merveilleux - et encore si souvent mystérieux - de la lointaine Asie.

Musique

Stimmhorn

Jeudi 19 octobre - 20h30



C'est un grand frisson, une folie permanente. L'illustration parfaite détournée de la « bête de scène » : les deux compères suisses, sans effet superflu, nous offrent tour à tour des abîmes d'angoisse, des sommets d'humour et d'ironie, comme autant de chemins sonores insoupçonnés.
http://www.stimmhorn.ch

Quintet Unit



Jeudi 8 novembre - 20h30
Voici la première proposition de ce collectif nantais, YOLK, qui nous charmera tout au long de la saison. Ce projet en quintet est né sur scène en 2005, et voyage depuis en Europe. Boisseau et Donarier, fondateurs de YOLK, ont groupé autour d'eux de prestigieux jazzmen, qui partagent avec eux leur inventivité, et une énergie poétique incomparable.

Crédits photos :
Mireille Brunet (Veillons et armons nous en pensée) ; Brigitte Pougeoise (Le dernier guerrier) ; Clément Bartringer (Le Misanthrope) ; Rémi Vinet (Les contes du kimono) ; Melk Imboden (Stimmhorn) ; Annabelle Tiaffay (Quintet unit)

Réservations : Théâtre des 7 Collines - 05 55 26 99 10



Tulle [19], du 14 au 31.10

#10

LES CHOEURS

BARATHON - CONCERTS - CINEMA - THEATRE - EXPOSITIONS - INSTALLATIONS

27.10 Boulodrome Ian Curtis

JIM MURPLE MEMORIAL
LES FILS DE TEUHPU
BEE DEE KAY & THE ROLLER COASTER
SMOOTH

28.10 Boulodrome Ian Curtis

OLIVIA RUIZ
DOMINIQUE A
MALIBU STACY
OMR

31.10 Des Lendemains qui Chantent

PARA ONE
CHAMPION
JOHN LORD FONDA
SOLDOUT

Elizabeth my Dear

06.733.933.07 emd@altern.org

elizabethmydear.org